

CHARTRE D'ACCUEIL ET DE BIENVENUE

Nous sommes ravis de vous accueillir dans notre Refuge de Montagne

Si vous vous installez dans ce refuge, vous vous engagez à respecter cette charte.

Afin de vous assurer la plus grande sécurité, nous avons été extrêmement attentifs à respecter les consignes sanitaires liées au COVID-19. Le nettoyage et la désinfection des sanitaires, de la salle commune et du dortoir (logement aéré, nettoyage et désinfection) ont été réalisés avant votre arrivée selon les informations en vigueur.

Sachez que pour éviter toute contamination :

- Nous ne fournissons plus de draps (hors protection), couverture, traversin, vaisselle et réchaud.
- L'accès au refuge se fait sur **réservation auprès de la Maison de la Montagne** car les places dans le dortoir sont limitées à 10 ou auprès du gardien occasionnellement si certaines personnes veulent Bivouaquer. Toute personne extérieure n'est pas admise dans l'enceinte du refuge sans autorisation.
- Le bloc sanitaire est nettoyé tous les jours après le départ des randonneurs jusqu'à son ouverture par le gardien le soir vers 17 h30 – 18 heures.
- Vous trouverez à disposition dans le local sanitaire, la salle commune et le dortoir du savon ou du gel hydro alcoolique pour vous laver les mains à chaque utilisation.
- Nous vous demandons de bien vouloir respecter les gestes barrières et la distanciation sociale dans les lieux communs.
- Pour les espaces communs, notamment pour les repas, il est préférable, dans la mesure du possible, de privilégier les tables extérieures ou la salle commune à tour de rôle.

Voici quelques recommandations que nous vous invitons à respecter durant votre séjour :

- A chacune de vos rencontres avec le gardien, continuez d'adopter les mesures barrières préconisées : portez un masque, saluez-vous oralement, respectez une distance d'un 1mètre minimum, évitez tous contacts physiques.
- Nous vous invitons à vous munir de masques, de solution hydro alcoolique, pour vous assurer une continuité sanitaire de qualité durant votre séjour.
- Lavez-vous les mains soigneusement avant et après chaque étape de nettoyage. Utilisez du savon et de l'eau, et frottez pendant au moins 20 secondes. Si ce n'est pas possible, utilisez une solution hydro alcoolique.
- En cas de suspicion de Covid-19 (symptômes avérés), **veuillez le signaler au gardien, référent du protocole** afin d'appliquer les mesures sanitaires adaptées (isolement,) dans les plus brefs délais.

Bon à savoir :

- L'eau de Javel domestique diluée à 0.5%, les produits d'entretien (validés par la norme EN14476) avec au moins 70 % d'alcool et la plupart des désinfectants enregistrés par l'agence de protection de l'environnement, sont considérés comme efficaces contre le coronavirus.
- Ne mélangez jamais l'eau de javel domestique avec de l'ammoniaque ou avec d'autres produits d'entretien car cela peut libérer des gaz toxiques.

Avant votre départ :

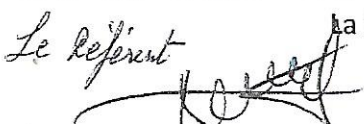
- Veillez à laisser les lieux propres en mettant vos ordures dans les containers adaptés.

Référent du Protocole Sanitaire :

- Jean-Louis VERNET (Gardien du Refuge) : 06.80.55.67.34

Nous vous remercions de toute l'attention que vous portez au maintien de l'hygiène et de la qualité sanitaire de l'hébergement que vous occupez.

Nous vous souhaitons un agréable séjour.

Le Référent


La Mairie de LE CLAUX – 15400 LE CLAUX – 04.71.78.93.11

